

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

INVENTION DE LA SAINTE CROIX, 3 mai.—ROME: voyage des évêques irlandais à Rome; illuminations à la gloire de la T. S. Vierge; décret de la S. C. de l'Index.—CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE: nomination ecclésiastique; ouverture du mois de Marie à N. D. de Bonsecours; M. le curé Labelle et le *Journal de Rome*; l'orphelinat de Wentworth à la chambre de Québec; ordina-



### SOMMAIRE

tion à Saint-Hyacinthe; à Rimouski.—DE PATRIOTIQUES PAROLES.—LES FÊTES DE PAQUES à Paris.—LES PARFUMS DU VATICAN.—HONNEUR A LA CROIX, nouvelle manifestation à Lyon.—ŒUVRE DU VÉNÉRABLE DE LA SALLE.—TU SENS LE BON DIEU.—MORS ET VITA, oratorio de Gounod.—LE VIEUX MUSICIEN, par Marthe Lachèse (*suite*).—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO  
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT  
Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO  
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉGAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent  
MONTREAL.

**PRIERES DES QUARANTE HEURES.**

<b>LUNDI,</b>	<b>4</b>	<b>MAI.</b>	—Ormstown.
<b>MERCREDI,</b>	<b>6</b>	“	—Sainte-Anne du Bout de l'Île.
<b>VENDREDI,</b>	<b>8</b>	“	—Saint-Hermas.

**FETES DE LA SEMAINE.**

<b>DIMANCHE,</b>	<b>3</b>	<b>MAI</b>	—4e Dimanche après Pâques.— INVENTION DE LA SAINTE CROIX, d. 2e cl. or. r.
<b>Lundi,</b>	<b>4</b>	“	—STE MONIQUE, V., double, orn. blancs.
<b>Mardi,</b>	<b>5</b>	“	—ST PIE, P. C., double, ornements blancs.
<b>Mercredi,</b>	<b>6</b>	“	— S. JEAN dev. la P. Lat., dble, mj. orn. rgs.
<b>Jeudi,</b>	<b>7</b>	“	—ST STANISLAS, E. M., double, orn. blancs.
<b>Vendredi,</b>	<b>8</b>	“	—APPARITION DE S. MICHEL, d. m. orn. bles.
<b>Samedi,</b>	<b>9</b>	“	—ST GRÉGOIRE Naz., double, orn. blancs

**OFFICES EXTRAORDINAIRES.**

**CATHÉDRALE.**—Dimanche 3 mai, la relique de la vraie croix sera exposée toute la journée et le soir, à la place du salut, on la fera vénérer aux fidèles.

**BON PASTEUR.**—Mardi 5 mai, à 8 h., profession religieuse.

**SAINTE-CROIX** —(Sœurs Grises) dimanche, célébration de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, grand'messe, vêpres, sermon et salut.

**COUVENT DE LA MISERICORDE.**—Salut tous les samedis du mois de Mai.

**CONFIRMATION.**

Dimanche 3 mai à 7½ h. a. m., à la cathédrale ; mardi 5 mai à 6½ a. m., à N. D. de Bonsecours, jeudi 7 mai à 7 h., à Saint-Patrice ; à 7½ h., Mont Sainte-Marie, à 10 h., Saint-Pierre, à 2 h., Sainte-Brigide, à 3 h., N. D. du Bon Conseil ; à 4 h. Saint-Vincent de Paul ;

*Dimanche 3 mai.*—Solennité des Titulaires des églises paroissiales de Saint-Philippe et de Saint-Jacques-le-Mineur.

## INVENTION DE LA SAINTE CROIX.

L'empereur Adrien, pour insulter à la religion chrétienne, avait fait élever, sur les lieux consacrés par la mort du Sauveur, une statue à Jupiter et une autre à Vénus. Sous le règne du grand Constantin, après l'apparition de la croix, dans le ciel, l'impératrice Hélène, sa mère, vint à Jérusalem, fit abattre ces idoles infâmes, et, avertie par un songe merveilleux, rechercha la croix, qui avait porté le salut du monde. Dans les fouilles qu'elle ordonna, on trouva trois croix, avec le titre de celle du Sauveur, mais séparé, et les clous qui avaient percé les pieds et les mains de la grande Victime. Sur laquelle de ces croix Jésus était-il mort ? La foi de sainte Hélène sut le découvrir. L'évêque Macaire fit porter les trois croix chez une femme malade à toute extrémité ; on lui appliqua chacune des trois ; or, la maladie méprisa les deux premières, mais, au contact de la troisième, elle abandonna sa proie : la femme se leva pleine de santé. Saint Paulin assure que la Croix du Sauveur fut aussi placée sur le cadavre d'un homme mort tout récemment, et que le cadavre se leva plein de vie. Ces prodiges eurent lieu en l'année 329.

La pieuse impératrice, remplie d'une joie surnaturelle, se prosterna pour vénérer ce bois sacré, qui avait été baigné du sang d'un Dieu, et qui avait été le gibet où Jésus avait expié les péchés des hommes. Elle destina une part de ce précieux trésor à son illustre fils, qui vint y déposer, dans la ville de Rome, une église superbe sous le nom de la Sainte-Croix ; elle fit renfermer la partie la plus considérable dans une chasse d'argent, qui fut confiée à la garde de l'évêque de Jérusalem : elle bâtit à ce sujet un temple magnifique dans la ville sainte, au lieu même où la croix avait été découverte. Le titre de la croix fut envoyé à Rome ; les clous furent donnés à l'empereur Constantin, qui en prit un pour servir de diamant à sa couronne.

On a détaché de ce bois adorable une multitude de parcelles, qui ont été données à diverses églises, à diverses personnes pieuses, et qui ont été dispersées sur toute la surface de la terre. Vingt-cinq ans après la découverte de ce grand trésor, saint Cyrille de Jérusalem écrivait que ce bois, coupé en petits morceaux, était répandu par tout l'univers, sans diminution de la relique sacrée, et il comparait ce prodige à celui de la multiplication des pains dans le désert. Aujourd'hui encore on distribue de ces parcelles, bien *minimes* il est vrai, de la croix sainte, et il est incroyable, après tant de siècles, qu'il y en ait encore à distribuer : cependant ces parcelles sont parfaitement *authentiques* et méritent toute notre vénération.

Les parties les plus considérables de la vraie Croix se conservent à Rome et à Paris. La partie conservée à Rome dans l'église de Sainte-Croix a une longueur de plus d'un pied, et se trouve enchâssée dans une superbe croix ornée de pierres précieuses.

On annonce de Rome que quinze évêques irlandais doivent s'y rendre de suite après Pâques. Leur but est de fixer, d'accord avec la Propagande, les points principaux de leur prochain concile, et, en outre, de soumettre humblement au Souverain-Pontife leur liste de candidats pour le siège primateal de Dublin.

— Un des journaux de Rome subventionnés par le gouvernement italien, ayant publié pendant la semaine de la Passion, un article qui outrageait la Très Sainte Vierge, le cardinal-vicaire a demandé aux Romains fidèles de réparer ces outrages.

Cet appel fut entendu. Le Samedi-saint les Romains illuminaient leurs maisons à la gloire de Marie. Le mauvais temps, la pluie incessante ne purent empêcher cette manifestation de réussir au delà de toute espérance, ce que les journaux ministériels et radicaux ont dû constater malgré leur vif mécontentement.

— La Sacrée-Congrégation de l'*Index*, réunie au palais du Vatican, le 23 mars dernier, a condamné les ouvrages suivants :

*De l'éducation religieuse et civile des jeunes filles conformément aux conditions actuelles de l'Italie.* L'auteur, M. l'abbé Ambroise Caravaglia, professeur, s'est louablement soumis et a réprouvé son œuvre.

*La Religion dans la science et la Tyranie de la conscience*, par Ph. Cicchetti-Suriari.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 23 avril 1885, ont été nommés :

M. P. Derome, vicaire à Sainte-Brigitte ; M. Fayolle, vicaire à Saint-Charles à Montréal.

Dimanche dernier les élèves du collège Sainte-Marie, accompagnés de leurs professeurs, sont allés, bannière en tête, en pèlerinage à l'église Saint-Joseph, rue Cathédrale.

A la sainte messe, célébrée par le R. P. Turgeon, il y eut communion générale.

Jeudi un grand nombre de prêtres du diocèse se sont rendus à la sacristie de l'église de Notre Dame de Bonsecours afin d'offrir leurs respectueux hommages à Sa Grandeur Mgr de Montréal à l'occasion du douzième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Une adresse au nom du clergé a été présentée à Sa Grandeur qui, après y avoir répondu et avoir donné sa bénédiction à l'assistance, s'est rendue, suivie du clergé, dans le sanctuaire pour présider à l'ouverture du mois de Marie.

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel, donné par Sa Grandeur.

L'église était remplie de fidèles ; beaucoup même n'ont pu entrer ; c'est que le culte de Marie est toujours aussi vivant, aussi populaire dans notre ville.

Tous les fidèles sont heureux d'aller prier dans cette antique chapelle ; ils l'aiment telle qu'elle est, dans sa vétusté, dans sa forme ancienne et leur grand desir est de la voir toujours comme ils l'ont toujours vue, comme la virent leurs pères.

---

Sous le titre LA COLONISATION ET L'IMMIGRATION le *Journal de Rome* publie un important article dans lequel il montre que c'est à l'Eglise que le Canada doit son indépendance et sa prospérité.

“ Les premiers colons du Canada, dit-il, furent chrétiens et foncièrement chrétiens. Qui ne redit avec bonheur le nom de Champlain, de Montmagny, de Frontenac ? ”

Le *Journal de Rome* parle ensuite de la grande œuvre d'évangélisation et de colonisation entreprise avec tant d'ardeur et de foi par Mgr de Montmorency-Laval, œuvre si dignement continuée par les successeurs de Mgr de Laval et par les évêques de Montréal, des Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe, d'Ottawa, de Rimouski, de Sherbrooke.

Après avoir annoncé que M. le curé Labelle est envoyé en Europe afin d'y recruter des colons pour le Canada, le *Journal de Rome* ajoute :

“ Le nom de M. Labelle n'est pas inconnu parmi nous. C'est la première fois qu'il vient en Europe, mais le récit de ses travaux de colonisation et des succès qui les avaient couronnés avait plusieurs fois traversé l'Océan. Au Canada, M. Labelle est vraiment l'apôtre actuel de la colonisation, un homme puissant, capable de concevoir un vaste projet et de le mener à bonne fin à travers mille obstacles.

“ Curé de Saint-Jérôme depuis 1867, cette paroisse, qui n'était qu'un modeste village à son arrivée, est devenue une des localités les plus importantes de la province. Le chiffre de sa population a doublé depuis dix ans, et l'abondance de ses ressources et la fécondité du sol lui assurent encore le plus brillant avenir.

“ A peine arrivé à Saint-Jérôme, M. Labelle comprit les immenses avantages qui résulteraient pour le pays si les grandes terres de l'Outaouais et du Nord-Ouest étaient colonisées.

“ Peupler le nord de l'Outaouais, dit la *Minerve*, y fonder des centaines de paroisses françaises et catholiques, y établir des milliers de familles, rudes au travail, de mœurs pures et austères, éloignées du contact malsain et de la corruption des grandes

“ villes, aimant avant tout leurs traditions chrétiennes, l'exercice de leur religion et les garanties incomparables de bonheur domestique, de paix et de prospérité solide que peut leur offrir la patrie canadienne ; tel a bien été l'objet de la vie du curé Labelle, telle a bien été son œuvre de colonisation. Les autres entreprises n'étaient que des moyens nécessaires pour atteindre ce grand but religieux et national. ”

“ Parmi ces entreprises, nous devons citer ces grandes voies de communication, à la création desquelles il employa toute son influence et toute son activité. C'est à lui qu'on doit le chemin de fer de Saint-Jérôme. C'est lui encore qui ressuscita l'idée conçue depuis de longues années, mais non encore réalisée, d'un chemin de fer, au nord du Saint-Laurent, qui, relierait Québec à Montréal et Montréal à Ottawa. C'était le premier tronçon de cette voie ferrée colossale du Pacifique, qui dans un an, traversera tout le territoire canadien d'un Océan à l'autre, et sera trouver à l'Europe le chemin de la Chine, que la France cherchait dès les premiers jours de la colonie.

“ Nous aimons à nous associer aux éloges que la *Minerve* fait du curé Labelle. Mais ce que le journal canadien ne nous dit pas, et ce qu'il serait intéressant de connaître en France et à Rome, c'est la manière de coloniser usitée au Canada.

“ La religion devant présider à tout progrès et à tout développement d'un peuple, c'est sous ses auspices qu'on entreprend l'œuvre de la colonisation.

“ Le gouvernement cède des lots de terre d'environ 120 arpents. Au centre, on construit immédiatement une église, un presbytère, et on ouvre des chemins qui y aboutissent de tous les points de la contrée. Comme autrefois Christophe Colomb prenant possession de l'Amérique, ces populations chrétiennes du Canada commencent à planter une croix, à édifier un temple comme le meilleur signe de ralliement des peuples et le meilleur gage de protection. C'est autour de cette église que les colons viennent se partager les terres et les cultiver. Les commencements sont parfois pénibles, mais les bénédictions du ciel et la fécondité de la terre font bientôt germer au centuple la semence du laboureur.

“ C'est de la sorte que M. Labelle a déjà fondé plus de vingt paroisses, toutes en pleine voie de prospérité. C'est pour en créer de nouvelles qu'il vient faire un appel en Europe et enrôler les jeunes gens chrétiens et vigoureux, les familles laborieuses que le sol de l'Amérique pourrait tenter. C'est à la France qu'il s'adresse comme à la mère patrie du Canada, à cette mère toujours forte, toujours pleine de vie et de jeunesse, toujours féconde en fils chrétiens et laborieux, malgré ses désastres et ses malheurs.

“ Nous aimons à croire que l'appel de M. le curé de Saint-Jérôme sera entendu. Nous faisons des vœux pour la réussite de sa mission. Les bénédictions de Léon XIII, que M. Labelle vient chercher à

Rome avant de commencer son œuvre, sont déjà pour nous la plus sûre garantie du succès.

ORPHELINAT AGRICOLE DE WENTWORTH. — Nos lecteurs qui portent un si grand intérêt à cet Orphelinat seront heureux des nouvelles données par le *Nord* de Saint-Jérôme ; ils s'associeront de tout cœur aux éloges et aux félicitations qui ont été adressés à M. le curé Rousselot et au R. P. Fleurance, si bien nommés les "généreux apôtres de la charité et de la colonisation." Voici l'article du *Nord* :

"Jeu-di a eu lieu une très intéressante discussion à la chambre, à Québec, sur la nécessité de fonder des orphelinats agricoles. MM. Poulin, Beaubien et Nantel ont pris la parole au long sur cette matière qui a paru intéresser vivement la Chambre. Tous ont compris qu'en aidant à la fondation de l'orphelinat de Wentworth entr'autres, on accomplissait une œuvre patriotique ; non seulement on faisait acte de philanthropie et de charité, mais encore on contribuait à établir des écoles d'agriculture qui ne coûteront pas un sou à la Province, qui contribueront puissamment à enseigner dans nos cantons du Nord, la véritable manière de faire la culture payante en se livrant à l'élevage des bestiaux.

"M. le curé Rousselot et le Rév. Père Fleurance étaient présents et avaient place sur le parquet de la Chambre à côté du fauteuil de l'Orateur. Leur éloge a été fait et accueilli par les plus vifs applaudissements. Ces généreux apôtres de la charité, de la colonisation, de la grande cause agricole, ont en outre reçu l'expression des plus chaudes sympathies que les députés, ministériels et oppositionnistes, se sont empressés de leur prodiguer.

"Le gouvernement va en toute probabilité accorder la demande de l'orphelinat, et avant qu'il soit longtemps le Nord sera doté d'un des établissements les plus importants de la Province."

A la réunion générale de la société de Saint-Vincent de Paul à Québec, M. le vicaire-général Légaré a prononcé une allocution sur saint François d'Assise, le modèle de la charité.

M. l'abbé Tétu, chapelain, a annoncé qu'un pèlerinage des membres des conférences aurait lieu à Sainte-Anne de Beaupré, le 14 juin prochain.

Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. J. C. Lavallée. Ce nouveau prêtre a été de suite nommé au vicariat de Saint-Ephrem d'Upton.

On lit dans le *Message de Sainte-Anne* :

"ORDINATIONS. — Le 21 mars, Sa Grandeur Mgr de Rimouski a fait dans sa cathédrale les ordinations suivantes.

"Tonsure : M. Charles Wilfrid Cullen. — *Sous-diacres* : MM. Joseph Elzéar Peillon, Pierre Hudon *alias* Beaulieu et Médard Gagnon *alias* Belles-Iles. — *Diacres* : MM. Simon Fraser, Alphonse Réal

Cayouette et Phédime Paradis. Ce dernier est du diocèse de Chatham, N. B.

“ ORDINATIONS.—Le 12 de ce mois, Sa Grandeur Mgr de Rimouski a ordonné deux prêtres : M. Joseph David Rioux, de ce diocèse, et M. Marie Philippe Phédime Paradis, du diocèse de Chatham, N. B.”

INSTALLATION.—Le Rév. M. Luc Rouleau, directeur du Petit Séminaire et professeur de théologie, a été nommé chanoine titulaire en remplacement du Rév. M. F. E. Couture, qui a résigné. L'installation du nouveau titulaire a eu lieu le 2 de ce mois par procuration, M le chanoine Rouleau étant retenu à sa chambre par la maladie.”

---

## DE PATRIOTIQUES PAROLES.

---

Le cardinal archevêque de Paris, dont on connaît le grand âge, est depuis quelque temps très gravement malade.

Le Samedi saint, Son Éminence a reçu le saint viatique.

Malgré la gravité de son état et les cruelles souffrances qu'il endure, le vénéré cardinal n'a qu'une pensée, le salut de la France et de ses enfants qui meurent sur une terre lointaine. Il s'oublie lui-même pour ne songer qu'à leurs âmes et à la patrie. Le R. P. Monsabré s'est fait l'interprète des sentiments de l'auguste vieillard ; et en terminant son allocution après la communion pascale, il a adressé aux quatre mille communians ces simples et émouvantes paroles :

“ Aujourd'hui, messieurs, je veux profiter du moment où la présence de Jésus-Christ se fait plus vivement sentir en vos âmes et où sa grâce est plus intense, pour vous demander un service public. En cela, je ne suis que l'interprète d'un noble et saint vieillard, plus sensible aux malheurs du pays qu'à ses propres maux. Son Em. le cardinal-archevêque vous envoie dire :

“ Mes enfants, priez, pour notre héroïque armée du Tonkin ;  
“ priez pour nos chers et vaillants soldats que la mort a moissonnés,  
“ priez pour ceux que la mort menace, priez pour la réparation des  
“ fautes commises, priez pour l'honneur du drapeau, priez pour la  
“ France ! Le Christ, qui aime les Francs, prête l'oreille au ton  
“ de vos cœurs, à ce que vous lui demandez en ce moment solen-  
“ nel. Puisse-t-il vous répondre, en ouvrant ses mains pleines de  
“ bénédictions. —Vive la France ! ”

---

Que de fois les ennemis de la sainte Eglise n'ont-ils pas annoncé sa destruction ; mais à chaque épreuve plus rude, elle se relève plus forte, plus majestueuse,

## LES FÊTES DE PÂQUES À PARIS.

---

Ces fêtes, célébrées dans toutes les églises de la grande ville avec la solennité habituelle, sont venues apporter, au milieu des tristesses de l'heure présente, un moment de consolation à ceux qui ont conservé la foi de leurs pères. L'affluence des fidèles dans les églises, le jeudi saint, le vendredi saint et le jour de Pâques a été telle que les journaux les plus hostiles n'ont pu s'empêcher d'en faire la remarque et de constater la piété et le respect de ces foules qui encombraient les temples.

A Notre-Dame particulièrement le spectacle était majestueux et touchant. Quatre mille hommes, le matin, se sont approchés de la sainte Table, montrant ainsi que leur foi avait résisté à toutes les épreuves.

Après la communion, le R. P. Monsabré a prononcé une touchante allocution dont voici la magnifique péroraison.

“ Quel bonheur ce serait pour moi si, en m'approchant de vos âmes après une nouvelle campagne, je les trouvais encore occupées, gardées et gouvernées par le divin Roi qui les possède aujourd'hui, et si, en poussant près de leurs portes inviolées ce cri d'appel : — Qui vive ? — je vous entendais tous répondre. — Jésus-Christ pour jamais !

---

## LES PARFUMS DU VATICAN

---

Les solennités de la sainte semaine qui vient de finir et celles de la fête de Pâques attirent toujours, dans la Ville Eternelle, un grand concours de visiteurs. Ceux des fidèles qui ne peuvent faire le voyage tournent du moins les yeux et la pensée vers le Vatican, demeure sacrée du successeur de saint Pierre. Tout change dans notre monde mobile : seule, la papauté ne change pas, image visible de l'éternité.

Oui, rien ne change au Vatican.

Les costumes, comme l'étiquette, y sont restés tels qu'au seizième siècle comme le prouve le nouveau livre du commandeur Frezza sur l'étiquette de la Cour pontificale.

Les uniformes bariolés des Suisses, dessinés, dit-on, par Michel-Ange, les justaucorps de damas rouge des *parafrenieri*, les pourpoints et la fraise des chambellans laïques, tout ce déploiement d'archaïsme est parfaitement à sa place autour de l'Eglise immuable, et ces vêtements d'un autre âge, qui partout ailleurs, sembleraient un anachronisme forment un ensemble magnifique avec la pourpre des cardinaux, le violet des prélats et les robes multicolores des ordres religieux.

Léon XIII, personnellement, à horreur de la représentation et de tout ce qui l'arrache à ses travaux ; c'est un ascète. Mais il a, au suprême degré, conscience et souci de la dignité du Pontificat, et quand il paraît en public, il tient à se montrer entouré de tout l'éclat traditionnel ; aussi a-t-il rétabli l'étiquette, un peu affaiblie dans les dernières années de son saint prédécesseur Pie IX. Mais il n'est pas facile de le faire sortir de son cabinet de travail ; il ne donne d'audiences qu'à son corps défendant, et il se passe parfois des semaines entières sans qu'il ait exaucé le désir respectueux des pèlerins catholiques, en consentant à les admettre en sa présence.

De là vient qu'il est proprement moins populaire que son vénéré prédécesseur. Pie IX aimait, lui, à se trouver en contact avec les fidèles qui reconnaissaient par d'ardentes adorations—le mot n'est pas trop fort—son exquise bonté, sa patience angélique, le charme ineffable et irrésistible qui émanait de lui. Léon XIII est aussi très bon et très paternel ; on le sent lorsque son sourire, qui est charmant, déride et transforme ses traits sévères. Quand on a pu arriver jusqu'à lui on s'en revient toujours avec une très vive et très heureuse impression ; mais il n'est pas facile de l'approcher.



Parlons maintenant, de l'entourage de Sa Sainteté.

La figure la plus en relief de la cour, ou, comme on dit en italien, de la famille pontificale, *famiglia pontificia*, est celle du cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, un des cinq cardinaux palatins. Ce haut personnage très accessible à tous, plus accessible assurément qu'un chef de bureau chez nous, a fait, on le sait, sa carrière dans les nonciatures ; et chez lui, les dehors gracieux, aimables et brillants du causeur spirituel cachent la profonde habileté d'un diplomate ; il sait *faire parler*, tout en paraissant lui-même beaucoup parler.

Après les cardinaux viennent les prélats palatins, au nombre de cinq. Le premier, hiérarchiquement, est le majordome de Sa Sainteté, Mgr Théodoli, qui est le surintendant de la maison du Pape. C'est là un poste *cardinalice*, c'est-à-dire qu'il mène sûrement le titulaire à la pourpre. Mgr Théodoli est d'accueil moins bienveillant, moins aimable que ses prédécesseurs immédiats, le cardinal Ricci Paracciani et le regretté cardinal Pacca ; c'est un sévère, et c'est pour cela, dit-on, que le Saint-Père lui a confié ces fonctions délicates qui exigent en effet une certaine sévérité.

Tout autre est le " maître de la chambre ", Mgr Macchi, qui occupait le même poste près de Pie IX. Il est là bien à sa place ; impossible de rencontrer un prélat plus gracieusement accueillant, plus désireux d'être aimable et de contenter tout le monde. Mais ce n'est pas chose facile ; Mgr Macchi se trouve pris entre les sollicitations des pèlerins désireux de voir le Pape, et qui encomrent son salon, et les habitudes de Léon XIII, qui ne se décide que difficilement à accorder des audiences. De là résulte qu'une foule

de personnages, munis des plus pressantes recommandations, attendent une audience pendant des semaines et des mois, et parfois sont obligés de quitter Rome sans avoir vu leur désir se réaliser, mais non sans avoir persécuté l'infortuné maître de chambre, qui n'en peut mais.

Après les prélats palatins viennent hiérarchiquement les camériers secrets ecclésiastiques, et tout d'abord l'aumônier et le maître des cérémonies de Sa Sainteté. Puis, les chambellans laïques, connus sous le nom de " camériers secrets " et " camériers d'honneur de cape et d'épée ", qui appartiennent à l'aristocratie de tout les pays.

Ces chambellans ont deux costumes : le costume de cour et le costume de ville. Ce dernier, qui se porte dans les *recivimenti*, ressemble beaucoup à celui de nos chambellans du second Empire : habit rouge brodé, gilet blanc, pantalon à bande d'or.

Le costume de Cour a conservé fidèlement la mode du seizième siècle : pourpoint noir, fraise à la Henri II, chausses collantes en tricot de soie noire, souliers à boucles, toque à plumes, épée à garde d'acier.

Ce costume, qui ne se porte que dans les cérémonies et les réceptions de gala, est superbe dans sa sévérité.

Les chambellans portent, sur la poitrine, une chaîne en argent doré supportant les insignes du souverain pontificat, le trirègue et les clefs en sautoir.

men

Chaque camérier séjournant à Rome doit faire, périodiquement, une semaine de service. Voici en quoi consiste ce service et voici quelle est l'étiquette au Vatican : Le Saint-Père donne ses audiences de onze à une heure ; tous les matins donc, vers dix heures, une voiture des écuries pontificales vient prendre, à leur domicile, le camérier secret et le camérier d'honneur de service, et les conduit au Vatican par la cour *San Damasco*. A l'entrée, le suisse en faction présente les armes, et, par un usage d'étiquette tout local, le camérier secret rend le salut en soulevant à moitié la glace du carrosse, qui s'arrête devant l'escalier royal, *scala regia*. Rien de plus royal, en effet, que cet escalier du Vatican, tout resplendissant de marbre précieux, et qu'ont monté tant de souverains.

Les appartements du Pape, on le sait, sont situés au second étage *plano nobile*. Sur chaque palier, un suisse en grand uniforme fait faction.

Les deux chambellans pénètrent dans l'immense salle des gardes, dite *des Suisses*, décorée du haut en bas de fresques de maîtres ; puis, après avoir déposé leurs manteaux entre les mains des *paraprenieri*, vêtus de damas rouge, ils gagnent l'antichambre pontificale, en traversant une suite de salons somptueusement meublés et décorés de tapisseries, dons de souverains, en particulier des rois de France.

Dans le premier salon se tiennent les gendarmes pontificaux, les

plus beaux gendarmes que j'aie jamais vus, superbes avec leur tricorne en bataille, leurs aiguillettes blanches, leurs culottes de peau et leurs grandes bottes à l'écuycère. Dans le second salon, un détachement de la garde palatine, garde d'honneur qui porte les épaulements dorées, et qui est fournie par la bourgeoisie. Dans le troisième se tiennent les gardes nobles, dont on connaît l'élégant uniforme bleu, avec bottes à l'écuycère et casque doré.

Puis vient la salle du Trône, appelée aussi anti-chambre d'honneur. Là s'arrête le camérier d'honneur, qui ne doit pas pénétrer plus loin ; seul, le camérier secret a droit d'entrer dans le dernier salon, dit antichambre secrète, qui précède immédiatement les appartements privés du Saint-Père, et où se tiennent, avec lui, le maître de la chambre et le camérier secret ecclésiastique de service.

Voici maintenant l'étiquette : les personnages admis à l'audience pontificale attendent, suivant leur rang, soit dans l'antichambre d'honneur, soit dans l'antichambre secrète.

Dans le premier cas, ils sont reçus par les camériers d'honneur, ecclésiastique et laïque. Dans le second cas, le camérier d'honneur de cape et d'épée les conduit jusqu'au seuil de l'antichambre secrète, où ils sont reçus par le camérier secret, " Là, dit le livre du commandeur Frezza, les camériers secrets doivent occuper l'attente des visiteurs par une *gentile conversazione*. Souvent, c'est une famille tout entière qui attend son tour d'audience, il y a des dames, des jeunes filles, et, tandis que le maître de la chambre et le camérier ecclésiastique causent politique avec les hommes, la conversation prend facilement un tour plus mondain entre le camérier de cape et d'épée et les dames qui, peut-être, auront dansé ensemble, la veille, dans quelques salons diplomatiques.

Un coup de sonnette retentit : c'est le Saint-Père qui appelle. Le maître de la chambre entre dans son appartement, prend ses ordres et introduit les visiteurs.

Entre temps, s'il survient quelque dépêche, quelque missive pour le souverain Pontife, le camérier d'honneur les reçoit du doyen des *bussolanti*, et les remet au camérier secret, sur le seuil de l'antichambre secrète, qu'il ne doit point franchir.

Les gardes nobles, je l'ai dit, se tiennent dans la salle du trône ; seul l'exempt de service, qui, en sa qualité d'officier supérieur, a rang de camérier secret, a le droit de se tenir dans l'antichambre secrète.

Telle est l'étiquette du Vatican ; j'ajouterai que, dans l'antichambre pontificale, nul ne peut s'asseoir, sinon les cardinaux et les princesses romaines ; c'est, on le voit, un souvenir du grand siècle.

Dans les audiences générales, qui ont lieu le plus souvent, le lundi, les chambellans ecclésiastiques et laïques ont charge de placer les différents groupes de pèlerins, suivant leur rang, dans les salons qui se succèdent depuis la salle des Suisses jusqu'à la

salle du Trône. C'est dans cette dernière qu'attendent les familles les plus qualifiées. Le Saint-Père, sorti de ses appartements privés, pénètre dans cette salle, suivi des cardinaux présents, de la cour et des gardes nobles ; il s'assied sur son trône, et chaque groupe, présenté isolément par le maître de la chambre, va s'agenouiller sur les marches

Et voilà, diront les malveillants, la prison du Pape ! Oui, pour si dorée que soit une prison, c'est toujours une prison, et il est bien certain que le Pape est aussi prisonnier, dans son palais, que si tous les verrous de la terre étaient à ses portes.

Les audiences terminées, tout ce faste disparaît ; le Pape se retire dans ses appartements, où il va prendre, seul, un repas anachorétique dont se contenterait à peine un curé de campagne, et la soirée tout entière est consacrée au travail.

---

## HONNEUR À LA CROIX.

---

### NOUVELLE MANIFESTATION A LYON.

Après l'imposante manifestation des hommes dont nous avons rendu compte, a eu lieu à Lyon une nouvelle manifestation des dames. Le *Nouvelliste* la raconte ainsi :

“ La journée du Vendredi-Saint, journée de deuil pour toute la chrétienté, a été marquée par une nouvelle manifestation, à un tel point imposante, que jamais, d'après nos anciens, on n'en vit de pareille à aucune époque, ni dans aucune circonstance.

“ *Trente mille femmes chrétiennes* — c'est aussi le chiffre constaté par le représentant de l'autorité, de service à Loyasse — ont gravi la colline, devenue un nouveau Calvaire, pour prier et pleurer à l'endroit où s'élevait, il y a à peine huit jours, le grand symbole de la Rédemption des hommes.

“ Le souffle divin de la piété anime ces mères de famille, appartenant à toutes les classes, à toutes les catégories de la société.

“ Les unes ont leur nom gravé sur un fier blason ; les autres représentent l'élite de notre population, et celles qui figurent en plus grand nombre appartiennent à la classe ouvrière, au peuple.

“ Toutes sont confondues devant Dieu dans un même sentiment de respect et d'amour.

“ Arrivées au cimetière, elles entourent tristement la place où s'élevait la croix des pauvres.

“ A cet endroit, comme dimanche, des mains pieuses ont déposé le signe du salut entouré d'arbustes et de fleurs naturelles.

“ Pendant que des chœurs entonnent le *Miserere*, le défilé commence.

“ On se prosterne, on embrasse la croix, mais devant la poussée grossissante, on peut à peine s'arrêter en ce lieu vénéré.

“ Le spectacle est émouvant.

“ Des cris de “ Vive la croix ! ” emplissent le champ du repos ; partout ce n'est que pleurs et sanglots.

“ Autour des mausolées, la foule agenouillée prie pour les vivants et pour les morts.

“ Voici un fait qui s'est passé en cette circonstance et que raconte l'*Univers* :

“ Vendredi, au moment où la tête du cortège des dames chrétiennes allait atteindre les portes du cimetière, un des jardiniers attirés de l'établissement, obéissant à je ne sais quelle consigne diabolique, ce n'est pas le cas de préciser davantage, conduisant un char aux grandes allures, s'avancait droit sur l'emplacement de la croix abattue ; son but indiqué était de tout renverser et de jeter le désordre au milieu des fleurs et des emblèmes pieux qui couvriraient le sol profané. Une jeune femme, qui avait devancé le cortège se rend compte de la situation ; prenant ses enfants de chaque main, elle s'élançe, barre le passage à ses risques et dit : “ Vous ne passerez pas, ou vous nous écraserez. ” Et le jardinier furieux recula. N'est-ce pas simplement de l'héroïsme, de la part de cette faible mère catholique ? Amour de la Croix, voilà de tes inspirations ! A l'occasion, cette mère ne serait-elle pas une nouvelle mère des Machabées ? ”

---

## ŒUVRE DU VÉNÉRABLE DE LA SALLE.

---

La moisson est abondante, mais il y a peu d'ouvriers.  
S. Luc, x, 2.

Sans Dieu, aucun enseignement ne saurait instruire.  
St AUGUSTIN, Cité de Dieu, I. VIII, 4.

### I.—But.

Cette œuvre a pour objet principal la création et l'entretien de *Petits Noviciats*, où l'on admet des enfants de 13 à 14 ans pour les préparer, par trois années d'études et de formation religieuse, à augmenter le recrutement des Frères des Ecoles Chrétiennes.

A l'époque qui suit la première communion, le désir d'embrasser la vie religieuse dans l'Institut du vénérable de la Salle se manifeste, assez souvent, chez les enfants qui ont reçu une éducation fortement chrétienne ; mais, ces vocations naissantes s'évanouissent ordinairement au contact des jeunes gens avec lesquels ces *Aspirants* sont obligés de travailler, jusqu'à l'âge requis pour l'admission aux grands Noviciats, c'est-à-dire de 16 à 17 ans.

Le but de l'œuvre est donc sûrement atteint, si l'on offre des

abris à la piété et à l'innocence des enfants qui donnent des marques sérieuses de vocation.

## II.—ORIGINE.

La création des *Petits Noviciats* remonte au fondateur même de l'Institut, qui ouvrit le premier établissement de ce genre à Reims, en 1686, et le transféra deux ans plus tard à Paris. Mais il n'y subsista que peu d'années, car les besoins des écoles et d'autres circonstances obligèrent le vénérable de la Salle à le fonder dans le GRAND NOVICIAT. L'Œuvre, ainsi interrompue, ne put être reprise qu'en 1835. Il était réservé au T. C. F. Philippe de l'asseoir sur des bases solides, et d'en faire une institution durable, mais exigeant des développements que la générosité des âmes charitables peut seule rendre possibles.

## III.—NÉCESSITÉ.

A aucune époque, le besoin de multiplier les Ecoles Chrétiennes ne fut aussi généralement senti que de nos jours. Les projets et les tentatives pour créer des écoles sans Dieu alarment justement les Catholiques. De toutes les contrées du monde, et surtout des divers points du Canada, on s'adresse journellement à l'Institut des Frères pour solliciter de nouvelles fondations. Malheureusement, il est forcé d'y répondre par des ajournements ou des refus.

Les Grands Noviciats ne suffiraient pas même pour combler les vides que font les fatigues et la mort dans le personnel enseignant actuel, qui compte près de douze mille Frères, instruisant quatre cent mille élèves. Un recrutement, tel que l'exigeraient les écoles existantes et les demandes de créations nouvelles, ne peut donc être assuré que par les *Petits Noviciats*.

## IV.—DÉPENSES.

Les *Petits Noviciats* constituent une dépense très considérable. On ne saurait évaluer à moins de \$100 l'entretien annuel, si modeste soit-il, de chacun des élèves ; or, le *Petit Noviciat* de Montréal en compte 53.

C'est donc une somme de \$5,300 au moins, qu'il faut trouver annuellement, pour couvrir les dépenses de l'entretien du personnel —maîtres et élèves— de ces établissements.

L'entretien des Grands Noviciats, qui est encore plus coûteux, porte à plus de \$10,000 la dépense annuelle que devra faire la Congrégation pour le recrutement de ses membres.

## V.—RESSOURCES.

Les familles dont les enfants se vouent à l'enseignement, dans l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, sont généralement peu disposées à faire des sacrifices pour payer leur pension de

noviciat pendant trois ou quatre années. Cette ressource est donc bien minime.

D'un autre côté, l'Institut a son personnel enseignant trop faiblement rétribué, pour pouvoir ajouter encore l'entretien des *Petits Noviciats* aux lourdes charges qui pèsent déjà sur lui : malades, vieillards, frais d'une vaste administration, etc.

Un appel chaleureux et confiant est donc adressé aux âmes charitables et aux anciens élèves des Frères, pour obtenir des secours temporaires en faveur des *Petits Noviciats*.

Néanmoins, la première et la plus indispensable des ressources, ce sont les bonnes vocations. On conjure donc, par la charité de N. S. J. C., messieurs les ecclésiastiques et toutes les personnes qui connaîtraient des adolescents pieux, ayant le désir d'entrer dans l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, de vouloir bien les mettre en rapport avec le Frère Visiteur, ou l'un des Frères directeurs du district. Les principales conditions d'admission sont : 1<sup>o</sup> naissance légitime ; 2<sup>o</sup> 13 ans au moins ; 3<sup>o</sup> santé robuste ; 4<sup>o</sup> exemption de défauts corporels graves ; 5<sup>o</sup> caractère doux et sérieux ; 6<sup>o</sup> goût et facilité pour les études ; 7<sup>o</sup> conduite irréprochable ; 8<sup>o</sup> piété plus qu'ordinaire.

L'Institut comptera au nombre de ses insignes bienfaiteurs messieurs les ecclésiastiques ainsi que toutes les autres personnes zélées qui travailleront à susciter et à cultiver des vocations soit pour les Grands soit pour les Petits Noviciats.

---

## TU SENS LE BON DIEU.

---

Un vénérable évêque avait appelé dans la chapelle privée de son palais épiscopal une jeune enfant pour sa première communion. La pauvre fille était malade ; incapable de supporter les fatigues d'une grande cérémonie, elle était obligée de communier seule, et la chapelle épiscopale lui avait offert sa noble et gracieuse hospitalité. Au jour fixé, la famille entière se réunit ; quelques amis accompagnaient la famille, et la jeune communicante reçut son Dieu pour la première fois, avec une douce et tout angélique ferveur. Après la sainte messe, le cortège pieux s'empressa auprès de l'évêque pour le remercier et lui demander une bénédiction.

Mais, pendant qu'on attendait le prélat dans les salons de l'évêché, voici qu'une scène attendrissante arrachait des larmes aux assistants. La jeune enfant avait auprès d'elle un frère, âgé seulement de huit ans. Ce bon petit avait deviné la joie de sa sœur, et, dans la piété naïve de son âme, il avait partagé ses douces émotions non sans une certaine envie ; il ne quittait plus des yeux sa sœur chérie ; il s'approchait, regardait, tournait autour d'elle, regardait encore, soulevait les plis de son voile ; il cherchait évidemment, et

son esprit était tout inquiet. Tout à coup sa voix fait explosion ; il a trouvé. Il se jette au cou de la communiant e en disant : “ Ah ! ma petite sœur, tu sens le bon Dieu ! ”

---

## MORS ET VITA.

---

On sait que le célèbre Gounod, le maître, est un chrétien fervent et pratiquant. Ses œuvres religieuses : motets, oratorios, messes, dénotent la profondeur de sa foi et sont empreintes du sentiment religieux le plus pur. Tout dernièrement, comme nous l'avons annoncé, Gounod a fait exécuter, à l'église Saint-Eustache, Paris, une nouvelle messe qu'il avait composée sur la demande expresse du vénéré Cardinal ; c'a été un grand succès. Le maître travaille à une œuvre dans laquelle il met toute son âme et toute sa foi. Voici ce qu'on raconte à ce sujet :

“ Un Père capucin se présente chez Gounod et lui montre un exemplaire du superbe volume, récemment édité, de la *Vie de saint François d'Assise*. On ouvre le livre, on feuillette, et on arrive bientôt à une *eau-forte* d'après Murillo, représentant le patriarche séraphique agenouillé et en extase devant un Christ en croix, lequel, détachant une de ses mains du clou qui la retient, semble entrer en communication avec le saint et le bénir.

“ — Ah ! mon père, dit Gounod, quel bel *Oratorio* Murillo a fait avec sa peinture ; quelle musique à mettre sur ce dialogue entre le Sauveur et son serviteur en adoration devant lui !

— Nous y avons pensé, répondit le capucin ; l'auteur a même marqué la page, la réservant au talent de Gounod.

— C'est une rude tâche ; elle est toutefois bien tentante.

— Je pars pour Rome, dit le Père ; puis-je en donner la promesse au Pape ?

— Si Sa Sainteté daigne accepter la dédicace de *Mors et vita*, j'entreprendrai cette œuvre, qui ne demande pas moins de deux années de travail. ”

Léon XIII a accepté la dédicace de *Mors et vita*, et le célèbre et pieux compositeur s'occupe activement de l'*Oratorio* du patriarche séraphique.

---

“ Seigneur Jésus ! mon sort est entre vos mains : délivrez-moi de la tyrannie de mes passions, du monde et de Satan. ”

(S. Augustin.)

“ Le coup de cette Lance m'a ouvert le cœur de mon Jésus ; j'y suis entré et j'y repose avec une douce assurance. ”

(S. Augustin.)

---

# LE VIEUX MUSICIEN

PAR

MARTHE LACHÈSE.

---

(suite.)

Il avait une sœur mariée au loin. Il ne pouvait pas lui enlever le château et le parc de Plou-Braô, héréditaires dans la maison de Kercouët. Sa difformité l'avait toujours désigné comme un être passager, qui ne laisserait pas de lignée, dont on devait seulement assurer le bonheur personnel. En sorte que presque toutes ses rentes étaient viagères.

Cependant, M. de Kercouët voulait fonder des messes pour le repos de son âme, assister les pauvres de son cher pays, pourvoir aux besoins de ses serviteurs. Il n'oubliait pas non plus l'ami qui, au loin, usait sa vie dans les travaux d'un professorat de sixième ordre.

Il régla toutes ces questions comme il put, de son mieux... et les solutions furent touchantes.

Les valeurs qui composaient sa succession devaient toutes être réalisées, à l'exception d'une petite maison, ancienne ferme, qui serait seulement louée à l'année. Les sommes destinées aux prières et aux aumônes étaient désignées pour être distribuées sans retard. Après quoi, les trois mille francs de rente qui restaient disponibles se partageaient, comme usufruit, entre les trois domestiques qui, depuis leur enfance, étaient au service des Kercouët. L'affection et la justice demandaient qu'il en fût ainsi.

Mais, par cette triple rente, M. de Kercouët achevait d'épuiser son héritage. Alors, quelle part réservait-il à celui qui demeurerait encore, pauvre oiseau du ciel, n'ayant pour tout bien que son nid et ses chants ?

Ah ! les grands cœurs ne sont jamais vaincus. A l'heure où ils paraissent dénués, ils ont en réserve, dans leurs profondeurs, des inspirations plus belles que celles du génie.

Le marquis de Kercouët avait distribué tout ce qu'il possédait. Il ne lui restait ni un pouce de terre, ni dix pièces d'or à léguer à son pauvre artiste. Il lui laissa un bien plus doux, plus grand, plus suprême que tous ceux qu'il donnait ailleurs. Il lui laissa l'espérance.

Une clause du testament porta expressément qu'à la mort des trois usufruitiers, il serait prélevé sur le capital la somme nécessaire à l'achat d'un orgue pour l'église de Plou-Braô ; que la rente, diminuée ainsi de mille francs environ, serait attribuée tout

entière au traitement d'un organiste, la maison à son logement, et, enfin, que cet organiste se nommerait Stanislas Jacob, l'ami des jeunes années, le frère d'adoption...

Stanislas apprit cette clause au moment où, mêlé à la population de Plou-Braô et à la noblesse du voisinage, il s'apprêtait à suivre vers le cimetière la dépouille du marquis.

Il sanglota plus haut encore : Mais le cercueil était fermé, il ne put baiser la main dévouée qui, avant de se glacer, lui avait assuré la force et la consolation.

Lorsque tout fut fini, lorsque, du marquis de Kercouët, il ne resta plus sur terre qu'un souvenir et des bienfaits, Stanislas partit, emportant, dans sa main, le portrait en miniature et, dans son cœur, une pensée qui devait être désormais le charme et le soutien de sa vie.

Trente-cinq ans s'étaient écoulés, et cette pensée n'avait rien perdu de sa puissance ni de sa douceur.

C'était ainsi que, pour le pauvre artiste, la fortune (tout est relatif en ce monde), le repos et le bonheur se montraient à l'horizon, enchaînés par une solennelle promesse, soumis à un droit sacré.

Or attendre un bien avec certitude, c'est être fortifié contre toutes les tribulations qui doivent le précéder.

Comment se faisait-il que Stanislas Jacob, ce pauvre professeur, qui n'était arrivé ni à la renommée ni même à un talent sérieux, comptât, parmi ses élèves, une jeune fille de ce grand monde de la finance dans lequel on tient le plus aux avantages qui flattent la vanité ? Quels motifs spéciaux, étranges, avaient pu déterminer le baron Suber à faire un choix si peu en rapport avec sa situation, sa fortune, ses habitudes de luxe et même l'ambition qu'il lui était permis de concevoir pour l'avenir musical de sa fille ?

On doit le deviner, ce n'était pas un calcul, mais une surprise qui avait amené ce rapprochement singulier. -

Ah ! combien il est vrai qu'on ne sait pas toujours quels effets naîtront d'une cause ! On discute ; on conclut : et puis les logiques les plus lumineuses viennent parfois s'éteindre dans les flots mouvants de la vie... Le proverbe dit : " L'homme s'agite et Dieu le mène. " Il pourrait ajouter : " heureusement ; " car Dieu est toujours un bon père, et l'homme risquerait fort d'être souvent son propre ennemi...

Il avait cédé à l'entraînement des choses, il s'était laissé noyer dans son courant, le pauvre Jacob, le musicien spiritualiste, l'amant passionné d'un art enchanteur, lorsqu'un jour, en même temps que le prix de ses cachets, il avait reçu une proposition hardie. Mais, silence ! on peut se dire tout bas qu'Haydn a jadis accepté d'être valet de chambre chez un ambassadeur...

Stanislas, aveuglé peut être par cet exemple, et de plus, et surtout, entendant la sagesse lui parler plus âprement encore que la répugnance, Stanislas s'était laissé persuader...

Toutefois, il restait convenu que, s'il voulait bien, à l'avenir,

donner quelques leçons de danse, ce ne serait jamais qu'en passant, de temps en temps, pour amuser ses élèves, pour leur accorder une petite récompense quand ils l'auraient longuement satisfait...

Il dut apprendre le premier, d'un très humble Vestris devenu octogénaire et infirme, les principes de l'art qu'il allait enseigner. A cet oublié de la tombe, à ce débris dont les impuissances présentes paraissaient narguer les agilités et les grâces d'autrefois, il loua le violon inséparable de ses fonctions nouvelles. Et, sans trop de peine, vu quelques essais tentés jadis, il parvint à en tirer les airs qui devaient régler les pas des diverses nationalités...

La première leçon de danse fut fixée. La jeune femme qui avait pris cette initiative voulut profiter de cette occasion pour organiser une réunion d'enfants. Ambitieuse, dévorée du désir de se frayer un passage vers des hauteurs qui, jusqu'alors, lui étaient demeurées inaccessibles, elle se garda bien d'oublier que son mari était au nombre des principaux employés du baron Suber.

Dans cette fête enfantine, les invités se trouvèrent nombreux. A l'heure voulue parut Stanislas Jacob, non solennel comme un docte maître, mais aimable, riant, débounaire, comme quelqu'un qui, par bonté, se fait tout à tous... Que de sourires sont menteurs !

Il ne voulait pas avouer que sa mémoire errait encore un peu entre les figures des quadrilles. Il annonça donc que " pour mieux mettre son jeune bataillon en train " il allait lui apprendre à valser.

Or, pour s'assurer à lui-même un secours en cas d'incertitude, en même temps que pour aider ses élèves à unir immédiatement la pratique à la théorie, il avait eu l'ingénieuse idée d'agencer sur chaque air de danse, des rimes libres, excessivement libres, qui résumaient chaque définition !

Il commanda aux couples de se former, exposa les principes de la valse, rappela quelles contrées demeurent surtout fidèles à cette danse fameuse entre toutes, ajouta quelques notions historiques, quelques conclusions patriotiques, puis, après avoir recommandé aux jeunes danseurs d'observer le rythme comme les Allemands, aux jeunes danseuses d'avoir la grâce des Espagnoles, il plaça le violon sur son épaule, posa l'archet sur les cordes, interrogea tout l'ensemble du regard... et, soudain, marquant la mesure à la fois de la voix, de l'archet et du pied, il joua vivement un air de valse en chantant à l'unisson :

Trois—pas—du côté d'la porte,  
Trois—pas—du côté du lit.  
Trois—pas—du côté d' l'armoire,  
Trois—pas—Revenez ici.

Les danseurs s'ébranlèrent, en partie, lourdement, Stanislas reprit plus fort :

Trois—pas—du côté d'la porte,  
Trois—pas—du côté du lit,

(à suivre.)

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.  
 xx Mach. XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Elise Millette.—Philomène Beau douin.—Zoé Dubois.—Rose Vaillancourt.—Félix Charette.—Emélie Plante.—Bridget McCauley.—Marguerite Landry.—Joseph Cloutier.—Aïice Conlan.—Philippe Desimone.—Denis O'Connor.—Catherine Roman.—Mary Donnelly.—François Spring.—Charles Jobin.—Ellen Donnelly.—Marie Bourgouin.—J. Bte Byette.—Olivine Patenaude.—Benj. Thérien.—William Doutney.—Ellen McCarthy.—J. Bte Boucher.—Ann Curran.—Pierre Gendron.—Margaret O'Flaherty.—Médard Brousseau.—Jules Bélanger.—Adèle Désautels.—James Brady.—Ann Cummesky.—Edouard Collin.—Marie Prudhomme.—François St-Vincent.

DE PROFUNDIS.

# ETOFFES NOIRES

## Département du Clergé e des Communautés.

L'immense clientèle du clergé et des communautés, qui nous honore de son patronage a pu constater que nous n'épargnons rien pour perfectionner de plus en plus ce département. Nos deux agences Européennes de Tissus noirs nous donnent des avantages de bon marché et de qualité qu'on ne saurait égaler.

Nous avons l'assortiment le plus complet de **MERINOS DOUBLES**, à soutanes.

**SAYS FRANÇAIS** dans six prix différents.

Nos Says ont été comparés avec tous les says importés et ont été reconnus supérieurs en tous points.

**CACHEMIRE, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.**

**ETOFFES** spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés religieuses seront faites à 6 mois du 1<sup>er</sup> mai 1835.

Remises libérales sur paiements. anticipés.

## DUPUIS FRÈRES

Coin des rues **STE-CATHERINE & ST-ANDRÉ**  
**MONTREAL.**

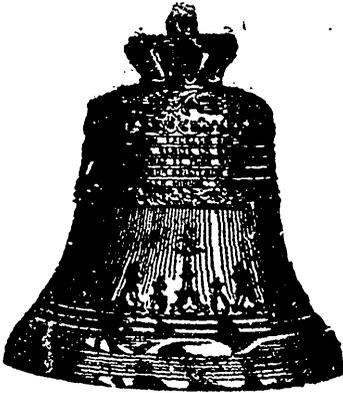
# COFFRE-FORT

## A VENDRE.

Un excellent coffre fort ayant à peine un an d'usage, dernier modèle 'Edwards' 25 par 39 à l'intérieur et 19 pouces de profondeur, parois et portes de 8 pouces d'épaisseur. Muni de 5 tiroirs et d'une double boîte en fer, serait très utile pour une fabrique de porcelaine ou une maison d'éducation. S'adresser, à

**EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS**, 20 rue St-Vincent, Montréal.

GRANDE FONDEUR DE CLOCHES



**BURDIN Aîné**

Rue de Condé, 28  
LYON, FRANCE.

Représenté à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre Dame

**LAVOIE & BEAULIEU**

ATELIER DE J

Peinture décorative, Sculpture, Vitrerie, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses Drapeaux Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

**PLANS** pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défont toute concurrence. Les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main les modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etats-Unis en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU**

**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**

MONTREAL.

**WILLIAM BRITTON**

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

**NO 15 Rue CLAUDE, No 15**

MONTREAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc.

Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

**93 Rue SANGUINET.**  
MONTREAL.

# REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la touz, les affections des bronches, des pounons et de la gorge. Les enrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epicerics.

# 25 Cts

Employez les

**Pilules de McGale**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & CIE  
CHAPELIERS PARISIENS

21 rue St-Laurent

MONTREAL.

## CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bellfoundry Co

TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK  
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST.-NICHOLAS  
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
Fabricants de sommiers en cr.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

### ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

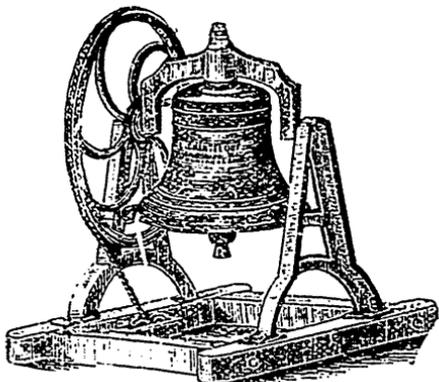
## LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne.



# FONDERIE CANADIENNE

## CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET  
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER O EN BOIS

(Fournitures pour intérieur de  
Eglis s.)

Appareils de chauffage d'après les  
meilleurs systèmes.

**E. CHANTELOUP**, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

---

# 1500 PONDEUSES AUTOMATIQUES

Vendues depuis JANVIER avec espérance d'en vendre 1500 autres. Avantages : les poules, rats, chats, etc., ne peuvent manger les OEUFS qui sont conservés raris et propres. PRIX 40cts et 75cts. Cette dernière est complète avec boîte.

A VENDRE EN GROS ET EN DÉTAIL PAR

**L. J. A. SURVEYER**

MARCHAND FERRONNIER,

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice)

---

**FERRAULT & MESNARD,**  
ARCHITECTES  
93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99  
Boîte 1414, P. O. MONTREAL.

---

# GABOURY & CADREUX

**ENTREPRENEURS** d'Eglises, Couvents,  
résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** exécutées à bref délai à PRIX  
MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION,

MONTREAL.